

Editor's Note

Note de la rédaction

Seo Yun Yang

Volume 55, Number 2, July 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/045088ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/045088ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

McGill Law Journal / Revue de droit de McGill

ISSN

0024-9041 (print)

1920-6356 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Yang, S. Y. (2010). Editor's Note. *McGill Law Journal / Revue de droit de McGill*, 55(2), 331–331. <https://doi.org/10.7202/045088ar>

EDITOR'S NOTE

NOTE DE LA RÉDACTION

As students of the McGill Faculty of Law, we appreciate the significance of Justice Gonthier's contributions to both our immediate and our broader legal community. Whether we knew him as a graduate of the Faculty (B.C.L. 1951), a Wainwright Senior Fellow, or simply a cherished former justice on the Supreme Court of Canada, Justice Gonthier was, is, and continues to be a lasting part of our legal education at McGill.

In 2000, when Justice Gonthier was invited to be the keynote speaker for what was then called the *McGill Law Journal* Alumni Lecture Series, he spoke about the conceptual framework of "fraternité" in the context of Canadian law. Though his lecture was shared with a limited audience at a particular event and point in time, his words and the spirit of his message resonate today among the student body—and particularly within our institution, the *McGill Law Journal*.

Justice Gonthier's long-time service on our Board of Advisors is a source of great pride at the *McGill Law Journal*. He was highly committed to students and academic institutions, and we were the fortuitous beneficiaries of his wisdom and inspiration. Reading his published text on "fraternité", I now recognize that our ever-evolving student Editorial Board is a fertile ground for developing, enriching, and cherishing some of the values that Justice Gonthier spoke of: empathy, co-operation, commitment, responsibility, fairness, trust, and equity.

In honour and commemoration of Justice Gonthier's contributions to the *McGill Law Journal*, the McGill Faculty of Law, and the broader national and global legal community, we present this Tribute.

En tant qu'étudiants de la Faculté de droit de l'Université McGill, nous sommes en mesure d'apprécier et de reconnaître la contribution de l'honorable Charles Doherty Gonthier sur la communauté juridique tant immédiate que générale. Que nous ayons eu la chance de le connaître en tant que diplômé de la Faculté (B.C.L. 1951), en tant que ou simplement en tant qu'ancien juge de la Cour suprême du Canada, le juge Gonthier a influencé de façon notable l'éducation juridique offerte par l'Université McGill et continuera à le faire.

En 2000, lorsque le juge Gonthier fut invité à donner une présentation académique à l'occasion de la conférence annuelle de la *Revue de droit de McGill*, il discuta de l'idée de « fraternité » dans le contexte de la loi canadienne. Son discours dépasse maintenant son auditoire initial et se répercute sur le corps étudiant et plus particulièrement sur notre institution.

La participation du juge Gonthier au comité consultatif de la *Revue de droit de McGill* a toujours été une fierté pour nous. Il a toujours été très engagé auprès des étudiants et des différentes institutions académiques. Chacun de nous a pu bénéficier de sa sagesse et de son inspiration. La lecture de son article sur la « fraternité » nous permet maintenant de reconnaître l'évolution constante du Comité de rédaction de la *Revue de droit de McGill* sur le plan de certaines des valeurs abordées par le juge Gonthier : l'empathie, la coopération, l'engagement, la responsabilité, la justice, la confiance et l'équité.

C'est donc afin d'honorer et de commémorer la contribution du juge Gonthier à la *Revue de droit de McGill*, à la Faculté de droit de McGill et à la communauté juridique canadienne et internationale que cet hommage est présenté.

Seo Yun Yang
Editor-in-Chief
Rédactrice en chef